

Objet de la réunion	Présentation Cartage
Lieu	Visio
Jour et horaire	Mardi 7 nov 2023 11h-12h
Présents	Laurence Dubois (Les Tracols), Finn Mayhall et Anne Tonkowic, (Dois autopartage), olivier Ambrosi (Carrefour des habitants Nyons), Jean Luc Chambault (Crest Autopartage), Sylvie Blaise (Coop citoyenne Saillansonne), Coline Girard (PNR Chartreuse), Oscar Bourgeois (Cartage), Milan Guérin et Clara Beaumont (Mobicoop, projet Coloc'auto), Thibault Valla (ALEC 42), Céline Loie (EVS Valdequint), Jérôme Sawstchuk (LABERS, UBO, les partageurs à Brest)
Rédaction CR	Maryline Chasles
Prochain rdv	Au 1er sinistre couvert par Cartage !

Au programme de ce webinaire

- **Tour des participants**
- **Présentation de l'offre Cartage, nouvelle offre d'assurance pour des particuliers qui partagent leur véhicule avec leur entourage.**
- **Questions-réponses**

Dromolib propose cette rencontre dans le cadre de l'animation de la filière de l'autopartage entre particuliers (AEP) dans la vallée de Drôme, où il existe des groupes locaux qui organisent à leur échelle le partage de voitures entre particuliers.

Le sujet de l'assurance revient constamment : à savoir le niveau de couverture est-il le bon pour que je puisse prêter ma voiture ou emprunter celle de mon voisin ?

Récemment [la MAAF a réalisé une vidéo sur l'autopartage](#) et les points à vérifier selon le mode de partage (plateforme, pap) :

- Le niveau de couverture en cas d'accident
- Le prêt de volant
- La franchise
- ...

Parmi les participants

- Des acteurs de l'autopartage entre particuliers :
 - Crest Autopartage, association qui facilite le partage de voitures entre ses membres (5 voitures et 30 adhérents) depuis 9 ans
 - A Die Diois Autopartage regroupe 15 véhicules partagés

Dromolib - ses partenaires financiers



- A Saillans, la Coopérative citoyenne anime également un groupe d'autopartage qui regroupe 11 véhicules
- A Brest, les partageurs qui partagent d'autres équipements mais aussi des voitures
- Des **organisations territoriales** qui accompagnent l'autopartage sur leur territoire :
 - Le PNR Chartreuse, qui propose l'autopartage sur son territoire et comme le PNR Pilat, la COR et la SMTR travaille avec l'assurance de Groupama pour couvrir le partage des véhicules des particuliers
 - L'Alec 42 gère l'autopartage avec le PNR du Pilat.
- Des **acteurs de la mobilité**
 - Coloc'auto propose une solution logicielle et un accompagnement
- Des **espaces de vie sociale (EVS)** engagés sur les transitions écologiques et la mobilité solidaire
 - Carrefour des habitants de Nyons
 - Valdequint souhaiterait développer l'autopartage entre particuliers, en complément de la voiture de l'EVS mise à disposition des habitants.
 - L'association Les Tracols de St Jean en Royans souhaiterait proposer un parc de véhicules à disposition du territoire pour les personnes qui ont des besoins de mobilité, sans nécessairement créer une structure mais en s'appuyant sur un acteur.

Présentation de Cartage par Oscar Bourgeois

www.cartage.club

cf diaporama de présentation

Cartage est une Société à mission

Oscar Bourgeois s'est intéressé à l'autopartage et notamment à l'assurance en constatant par lui-même que cela reste un souci dans le cadre des prêts de voitures et qu'il existe actuellement peu d'offre d'assurance.

Cartage fonctionne depuis cet été pour l'échange de voitures entre particuliers, y compris via des associations, tiers lieux, mairies qui cherchent à favoriser et à animer l'autopartage sur leur territoire.

L'entourage est entendu au sens large : famille, amis, collègues, voisins, à une échelle locale et humaine.

+ 500 jours d'emprunt ont été assurés depuis juillet.

Cartage propose une assurance complémentaire à l'assurance du véhicule pour 5€ / jour.

Celle-ci va couvrir la franchise, la sur franchise et le bonus-malus du propriétaire en cas d'accident.

Cette assurance est valable y compris pour les jeunes conducteurs

Cartage travaille avec plusieurs partenaires assureurs et c'est la société Wakam qui porte le risque.

Depuis peu, des collaborations avec les villes en région parisienne où la ville finance une enveloppe pour pré acheter des jours d'assurance à destination des habitants. Les habitants paient 0,5€ ou rien.

Dromolib - ses partenaires financiers



Questions – réponses

Envisagez-vous des périodes plus longues qu'à la journée ?

Pour démarrer, l'idée a été de proposer une offre simple, à la journée.

Cartage essaie de travailler sur d'autres offres, avec bientôt un tarif dégressif, sur la semaine (~20€)

A moyen termes, une offre au mois.

L'idée est également de diversifier et de proposer une couverture à l'heure, par des emprunts plus courts.

Qu'est-ce qui est assuré par Cartage ?

Il s'agit d'un produit sur mesure qui vient rembourser tout ce qui serait à la charge de l'emprunteur ou du propriétaire s'il y a un pépin. En cas de prêt, la voiture est toujours assurée par son contrat d'assurance initial. Cartage vient couvrir le risque financier portant ce qui n'est pas couvert, à savoir la franchise, la sur franchise (prêt de volant) et l'impact sur le bonus-malus du propriétaire.

Comment est calculé le coût et l'impact sur le bonus-malus ?

Cartage propose un forfait de 500€, qui compense très souvent plus que l'impact sur le bonus-malus.

Les passagers sont-ils couverts ?

Oui, sauf le volant partagé à un passager.

Quelles sont les conditions concernant les types de trajets, en sachant que les trajets professionnels doivent être pris en compte par l'employeur ?

Il n'y a pas de restriction sur le type de trajet ni de voiture.

Quel est le montant maximum couvert, compte tenu de la valeur du véhicule ?

Le plafond est de 3 000€ par sinistre. La moyenne d'un sinistre étant de 2000 à 2500€.

Quels types d'accident sont couverts ? Par ex, dans le cas d'un accident contre un arbre, sans tiers...

Pour se prémunir des risques de fraude, Cartage a besoin d'horodater l'accident.

Le cas de figure idéal consiste donc à rédiger un constat.

En phase de démarrage, la fraude reste négligeable. Cartage a prévu une enveloppe de remboursement pour subvenir à des accidents sans constat ni tiers.

Bientôt, Cartage prévoit l'arrivée d'un système d'état des lieux de la voiture.

Est-ce que vous travaillez à lever les autres freins (la mise en relation, se rencontrer, se faire confiance ...) ?

Au départ, l'idée était de développer une application mobile avec un calendrier, mais l'idée a été de pouvoir démarrer avec un produit simple et de traiter le sujet des particuliers.

Pour la suite, Cartage va chercher à comprendre ce qui manque : la relation humaine, autour de soi, où sont les gens et non les voitures.

Dromolib - ses partenaires financiers



Comment les villes partenaires organisent-elles l'offre ? Qui peut bénéficier, quelle maîtrise, quels critères (sociaux, véhicules...) ?

A ce jour, 2 mairies ont signé avec Cartage (Pantin et le Pré St Gervais), qui touche une enveloppe en échange de faire de l'information et de l'animation, de sensibiliser et de proposer des ateliers.

Personne n'est refusé.

S'il y avait plus de demande, la mairie devrait rallonger son enveloppe.

Pour l'instant, la mairie attend des preuves de l'intérêt des habitants pour l'autopartage et pour l'offre.

Y a-t-il une caution au moment de l'inscription ?

Non, il n'y a pas de système de caution.

Avez-vous eu à gérer des sinistres ?

Sur les 500 emprunts, aucun sinistre n'a été déclaré.

Est-ce qu'une assurance peut refuser d'assurer un prêt de véhicule réalisé avec Cartage ?

Dans tous les cas, la responsabilité civile sera couverte. Pour ce qui est de la couverture sur les dommages subis par la voiture et le conducteur, dans l'immense majorité des cas, l'assureur facturera une sur franchise (conduite exclusive ou prêt-de-volant) et c'est exactement ce que Cartage remboursera (en plus de la franchise classique et du bonus-malus).

A priori sur une infime partie des contrats, souvent très peu chers (nous n'en avons jamais rencontré pour le moment), l'assureur pourrait stipuler une **déchéance de garantie en cas de prêt de véhicule**, et dans ce cas il peut refuser de couvrir. Le travail de Cartage sera justement d'effectuer les démarches avec le propriétaire pour appuyer la demande d'indemnisation, et dans le pire des cas, une poche dédiée aux gestes commerciaux est spécifiquement prévue.

S'il y a le moindre doute et que vous avez accès au contrat d'assurance du propriétaire, n'hésitez pas à l'envoyer à Cartage, qui vérifiera tout ça avec un œil expert.

Comment une association d'autopartage peut-elle utiliser Cartage ?

Cartage travaille déjà avec des tiers-lieux, des cercles d'autopartage et des mairies. Il met en place un code dédié, communiqué par la structure à ses adhérents pour assurer leur emprunt, en rentrant le code sur le site de Cartage.

Cela s'accompagne de tarifs avantageux (ex : chaque adhérent bénéficie de 2 trajets offerts).

Ex avec Surimove qui crée des cercles d'autopartageurs dans la région du Mans, et qui dispose d'un code.

Autre ex d'une offre spécifique à développer : les scouts de France empruntent souvent une voiture d'un parent pour 2 semaines.

Cartage peut aussi être utilisé en marque blanche, c'est-à-dire qu'une structure utilise juste le service d'assurance.

Cartage peut-il fonctionner pour les parcs de véhicules d'associations et d'entreprises ?

Actuellement Cartage se raccroche aux assurances des voitures de particuliers seulement.

Dromolib - ses partenaires financiers



Souvent le contrat d'une association ou d'une entreprise couvre les différents utilisateurs potentiels, à savoir les salariés, adhérents et bénévoles.

Quelle est la différence avec Citiz ?

Citiz propose une flotte de voitures disponibles à la location, ce qui fait des nouvelles voitures pour ne plus utiliser la sienne.

Ma Chère Auto proposé par Citiz permet à des particuliers de donner sa voiture à Citiz.

Quelle est la procédure pour souscrire une assurance Cartage ?

Pour l'instant la souscription nécessite :

Nom Prénom et mail

Date de l'emprunt

Plaque d'immatriculation du véhicule

Nom Prénom et mail de la personne qui prête.

Le contrat est envoyé aux 2 personnes concernées.

Il n'y a pas de documents à télécharger.

Cela peut se faire depuis le téléphone

Qui sont les assureurs partenaires de Cartage ?

Les partenaires sont ceux qui ont construit le produit qui se branche sur les autres : Wakam et des réassureurs Caarea, Swiss Re, Munich Re et Scor.

Axa, Allianz ont été interrogés, mais n'ont pas répondu.

Comment cela va-t-il se passer concrètement sur la gestion du sinistre ?

Cartage assure le suivi administratif

En cas d'accident, l'emprunteur appelle le propriétaire et Cartage pour informer du sinistre.

Cartage prend alors contact avec le propriétaire pour remplir un questionnaire en ligne, récupère le constat et accompagne le propriétaire dans la démarche de déclaration auprès de son assurance initiale.

Dès qu'il y a une facture émise, Cartage va la rembourser.

Y a-t-il un nombre de jours limité par an pour pouvoir s'assurer auprès de Cartage ?

Cartage interdit pour la location ? si échange d'argent ?

Pour éviter la location, Le transfert doit rester dans l'économie du partage, ie le barème kilométrique.

Autres expériences rapportées

Groupama

Dans le PNR du Pilat, comme le PNR de la Chartreuse (depuis 1 an), Groupama n'assure que les dommages extérieurs qu'une personne B pourrait causer au véhicule lorsqu'elle l'emprunte à une personne A, sauf la responsabilité civile qui doit être apportée par l'emprunteur.

Dromolib - ses partenaires financiers



Groupama considère que son assurance prend le relai de l'assurance du particulier le temps de l'emprunt
Groupama n'assure pas les trajets professionnels, qui sont pris en charge par l'employeur.

Au Québec, avec Locomotion

Cas du contrat secondaire qui vient remplacer le contrat initial le temps de l'emprunt.

La question qui s'est posée : quand est-ce que le voiture est couverte ?

Ex un sinistre en stationnement est-il couvert par le premier et /ou le secondaire ?

Contacts

Oscar Bourgeois

 **cartage**

06.87.42.78.17

oscar@cartage.club

www.cartage.club

Maryline Chasles

Dromolib

07 66 71 76 35

maryline.chasles@dromolib.fr

Dromolib - ses partenaires financiers

